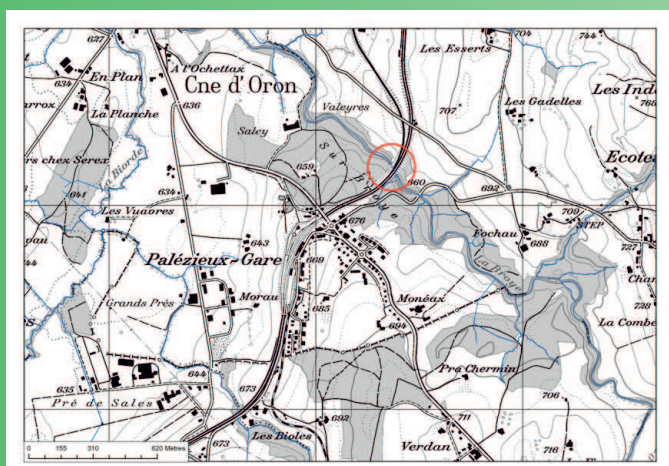


Le Buron (Gressy et Valeyre-sous-Ursin) *Rétablissement de la migration piscicole*



Contexte :

En 2010, les travaux d'urgence d'assainissement du pont de la route cantonale sur le Buron, à Gressy ont été engagés par le Service des routes. Suite à une demande du garde pêche permanent, la DGE-EAU, a proposé de réaliser un aménagement piscicole au droit du seuil infranchissable du pont de cette route cantonale. C'est le second seuil que le canton aménage dans ce cours d'eau piscicole.



Avant

Objectifs :

Permettre aux espèces piscicoles présentes dans le Buron, de franchir le seuil d'1.60 m au droit de la route cantonale par la mise en place d'une rampe macro-rugueuse sous le pont de la route cantonale, se prolongeant une dizaine de mètres en aval de cette dernière.



Après

Chantier :

Date : Juillet 2012 - Octobre 2012

Maître d'ouvrage : Canton de Vaud (DGE-EAU en partenariat avec le Service des routes)

Bureau partenaire : Bureau Sancha à Yverdon

Entreprise de construction : Gasser SA

Coûts des travaux TTC et honoraires : 307'000.-

Travaux effectués :

- Rampe de 25 mètres en enrochements macro-rugueux bétonnés, pente env. 8%
- Chenal sinueux intégré, pente environ 6 %
- Fosse de dissipation d'énergie en pied de rampe